

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRITIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 1^{er} Mars 1881

NOUVELLES LOCALES

Le Prince Héritaire et le Prince Louis ont quitté Monaco vendredi dernier.

Leurs Altesses Sérénissimes se sont arrêtées à Toulon et à Marseille, d'où le Prince Héritaire est parti pour le Château de Marchais. Le Prince Louis s'est dirigé, par Lyon et Zurich, vers Sigmaringen, résidence de S. A. R. le Prince de Hohenzollern, son oncle, chez lequel il va passer quelque temps.

S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg et S. A. R. le Prince Hermann de Saxe-Weimar ont assisté, samedi 26, à la dernière représentation donnée par M^{me} Adelina Patti au théâtre de Monte Carlo.

La diva avait choisi, pour faire ses adieux au public, le rôle de la *Traviata*, dans lequel elle a été admirable.

M^{gr} Terris, Evêque de Fréjus et Toulon, est arrivé samedi au Palais de Monaco pour rendre visite à Leurs Altesses Sérénissimes.

Sa Grandeur, qui était accompagnée de M. le Chanoine Martin, son Vicaire Général, est repartie hier dans l'après-midi pour sa résidence.

Dans la nuit du 21 au 22 février vers minuit, un brick-goëlette italien, *Amabile Carolina*, chargé de vins, comptant six hommes d'équipage, venant de Corse, se rendant à Gênes, capitaine Giacomo Aste, pris par la grosse mer en vue de Monaco, perdit son gouvernail et fut jeté à la côte, aux Bas-Moulins.

Des propriétaires voisins du rivage, ayant entendu les cris de détresse de l'équipage, prévinrent les pompiers de service au Casino et le gardien du port. Le capitaine du port se rendit aussitôt à bord de la *Carolina*, accompagné du *Saint-Louis* et une chaloupe de la *Pénélope*, en ce moment mouillés dans le port. A 3 heures, grâce à ces prompts secours, la *Carolina* était en sûreté. Le lendemain, un vapeur du port de Gênes vint la prendre pour la conduire à destination.

Il n'y eut dans cet échouage qu'un accident à signaler : trois hommes du bâtiment en péril, montés dans une barque pour allonger une ancre afin de le déhaler, tombèrent à l'eau, la barque ayant cha-

viré sous le poids. Le sieur Ciaïs, gardien du port, les recueillit sains et saufs dans son canot.

M. le docteur Pickering a adressé à M. le Maire de Monaco la somme de 100 francs pour les pauvres.

On nous signale un acte de probité, que nous enregistrons avec plaisir.

Le 13 février, M^{me} Niel, demeurant rue des Princes, perdit, en sortant de chez elle, une croix en or qu'elle portait au cou et ne s'aperçut que quelques heures après de la disparition de ce bijou.

La croix avait été trouvée, dans la journée, par M. Lombard, concierge de la maison Magnan, rue Albert, qui s'était empressé de la porter au bureau de police. Cet honnête homme ne voulut pas accepter la moindre récompense.

On lit dans les journaux de Nice :

Jeudi, à 1 heure de l'après-midi, un gros chien blanc, dit de montagne, présumé atteint d'hydrophobie, a parcouru la place Grimaldi et la rue de la Buffa, où il a mordu plusieurs autres chiens, à l'égard desquels des mesures de précaution ont été prises.

Visité par M. Bergeon, médecin vétérinaire, cet animal, qui est d'un certain prix, ayant été reconnu malade, a été mis provisoirement en fourrière, pour qu'il puisse être l'objet d'un nouvel examen.

L'animal porte un collier, mais sans nom de propriétaire. Il a mordu le commissionnaire qui s'en est emparé et qui a dû se faire cautériser la main.

L'émotion que ce fait a produit dans la ville de Nice nous autorise à rappeler aux habitants de la Principauté, à faire connaître aux étrangers qui y ont momentanément élu domicile, l'arrêté de M. le Maire de Monaco, en date du 12 février 1880, *définissant, à quelque époque que ce soit, la circulation des chiens non muselés ou non tenus en laisse sur la voie publique.*

Des instructions sévères viennent d'être données de nouveau à la Police et aux carabiniers, pour tenir la main à l'exécution de cet arrêté. Tout chien trouvé vaguant dans les rues sera saisi et détruit.

Ceux qui se rappellent encore l'accident du 8 juin 1879, dont les conséquences pouvaient être si funestes, approuveront la rigueur avec laquelle l'Autorité entend faire appliquer les règlements relatifs aux chiens.

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII vient d'adresser à M^{gr} l'Evêque d'Hermopolis la lettre suivante :

LÉON XIII, Pape,

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons accueilli avec une grande joie et une vive gratitude les vœux que vous avez adressés au divin Rédempteur des hommes pour Notre prospérité et celle de l'Eglise, dans la très respectueuse lettre qui Nous est parvenue à l'approche des fêtes de Noël. Aujourd'hui, en effet, que la barque mystique de saint Pierre est battue par tant et de si furieuses tempêtes, Nous à qui, par une disposition divine, le gouvernail a été remis, Nous n'avons d'espoir, pour la conduire heureusement au port, que dans le secours d'en haut et dans les prières des fidèles, et surtout dans celles des saints Evêques, Nos vénérables Frères.

C'est pourquoi Nous sommes extrêmement sensible à l'expression de Votre filial attachement, et, à Notre tour, Nous demandons instamment à Dieu de vous combler de ses faveurs, vous et la portion du troupeau catholique confié à votre sollicitude pastorale, et de faire réussir toutes vos entreprises.

En attendant, comme gage des dons célestes et en témoignage de Notre particulière affection pour vous, Nous vous accordons du fond du cœur, à vous et à chacun de vos fidèles, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, le 20 février 1881, la quatrième année de Notre Pontificat.

Signé : LÉON XIII, Pape.

A Notre Vénérable Frère Charles, Evêque d'Hermopolis, Administrateur Apostolique de Monaco.

M^{gr} l'Evêque vient d'adresser à tous les fidèles de la Principauté son instruction pastorale et son mandement pour le Carême de 1881.

Ces documents ont été lus en chaire, dimanche dernier, à la cathédrale et dans toutes les églises et chapelles de la Principauté.

Dans l'instruction, notre premier Pasteur réfute, avec une éloquence pleine de grandeur et de vérité, les assertions mensongères des novateurs de notre époque. Il démontre victorieusement que les préceptes humanitaires : la liberté, l'égalité et la fraternité qui semblent l'évangile nouveau de la libre pensée, sont tout simplement renouvelés du Christ et de la doctrine de l'Eglise catholique.

Nous ne pouvons suivre notre bien-aimé Prélat dans toutes ses déductions, mais il frappe si juste sur tous les points que nous ne résistons pas au désir de mettre sous les yeux de nos lecteurs un des passages de cette remarquable instruction. Après avoir prouvé que la véritable liberté est née du Fils de Dieu, il aborde la question de l'égalité :

A entendre les ennemis du christianisme, l'égalité

entre les hommes serait d'origine récente, et elle aurait fait son apparition au monde, sur le déclin du siècle dernier, en ces années dont le souvenir sera à jamais voilé de tristesse et de honte, et ils auraient reçu la mission de la faire connaître au monde entier. Or, il n'en est rien; pas plus que la liberté, ils n'ont inventé l'égalité; celle-ci est encore un don de Jésus-Christ, un fruit du christianisme; elle est bien à nous en toute propriété.

Avant d'en faire une loi obligatoire, l'Homme-Dieu en a donné l'exemple, à l'encontre des novateurs de tous les temps qui ne pratiquent jamais ce qu'ils proposent à l'enseignement des autres. Parcourez la vie de Jésus, et toujours vous verrez que devant lui, devant sa bonté et sa miséricorde, tous les hommes sont égaux. Au jour de sa naissance, les bergers, avertis par des chants mystérieux, vont le visiter dans son berceau, et quelques jours après, les Mages, conduits par l'étoile, sont à ses pieds, et cette double adoration est accueillie avec le même empressement; plus tard il conversera avec le riche et avec le pauvre, avec le savant et avec l'ignorant, avec le pécheur et avec le juste; dans ses prédications, il est suivi par une foule composée d'hommes, de femmes et d'enfants, appartenant à toutes les classes; ses miracles s'appliquent à tous indistinctement; pour lui, il n'y a que des âmes immortelles à sauver, des enfants du même père de famille à évangéliser, et quand, victime expiatoire, il consommera son sacrifice, il étendra les bras, indiquant ainsi qu'il s'immole pour tous, et que personne n'est exclu de l'honneur et du bienfait de la rédemption; d'une douceur et d'une miséricorde sans bornes, il réservera ses colères pour les orgueilleux pharisiens qui, se croyant d'une race particulière, n'avaient que du mépris pour les humbles publicains.

De la bouche divine du Christ, la doctrine de l'égalité tombera dans le livre qui, désormais, sera la loi du christianisme, l'Evangile, auguste dépôt de la parole divine, enseigné, dans son intégrité, à toutes les nations. Dès lors, aux yeux des Apôtres choisis par le Christ pour évangéliser le monde, il n'y aura plus ni juifs ni gentils; il n'y aura que des enfants de Dieu, des frères du Christ, recevant partout et toujours le même enseignement.

Aussitôt que l'Eglise sera constituée, elle suivra l'exemple de son divin fondateur; tous les peuples, toutes les nations, à mesure qu'elles entreront dans son sein, seront traitées sur le pied d'une parfaite égalité et recevront la même nourriture spirituelle; les siècles succéderont aux siècles, et ce sera toujours le même Evangile; le Romain sera traité comme le Grec, l'Occident comme l'Orient, le monde nouveau comme l'ancien; toujours les mêmes devoirs imposés à tous. Chose admirable, pendant que les constitutions politiques changent sans cesse et ne vivent pas même les années des législateurs qui les ont faites; tandis qu'elles varient avec le climat, l'état social, la forme du gouvernement, le code de l'Evangile ne subit aucune modification; il s'adapte à toutes les races, à tous les temps, à toutes les formes sociales; ah! c'est que le législateur de l'Evangile avait de l'homme une connaissance parfaite; il ne le voyait pas seulement sous une de ses faces, rien de ce qui constitue sa nature ne lui était caché; son regard divin plongeait dans les mystérieuses profondeurs de tout son être; ses puissances comme ses infirmités lui étaient connues; il lisait, comme dans un livre ouvert, les appétits de son corps, les passions de son cœur, les volontés de son âme; Dieu, il connaissait le chef-d'œuvre de ses mains, et dans l'homme il avait tous les hommes; voilà pourquoi l'Evangile sera éternellement la loi du devoir pour toutes les générations humaines.

Sa Grandeur termine par la définition de la vraie charité, celle qui est enseignée par Jésus à ses disciples. — L'instruction pastorale est suivie du dispositif pour le Carême dont nous donnons la teneur :

ARTICLE 1^{er}. — Nous accordons pour cette année, en vertu des pouvoirs Apostoliques qui nous ont été conférés, à tous les fidèles des deux sexes qui ne sont pas liés par un vœu spécial, la permission d'user d'aliments gras à l'unique repas de tous les jours du Carême, à l'exception des vendredi et samedi de chaque semaine, du mercredi des Cendres, du mercredi des Quatre-Temps, du mercredi et du jeudi de la Semaine-Sainte et de la veille de la fête de Saint Joseph.

ART. 2. — Nous permettons l'usage des œufs à l'unique repas de tous les jours, à l'exception du Vendredi-Saint; mais ils sont défendus à la collation pour laquelle nous autorisons, d'ailleurs, l'usage du lait, du beurre et du fromage.

ART. 3. — Nous permettons l'usage d'aliments gras, ainsi que du lait, du beurre et des œufs, à tous les repas du dimanche.

Reste interdite, pendant tout le Carême, la promiscuité de la viande et du poisson.

ART. 4. — Nous autorisons MM. les Curés et Confesseurs à accorder des permissions plus étendues à ceux de leurs paroissiens ou pénitents qui en auraient besoin.

ART. 5. — Les personnes qui profiteront de ces dispenses les compenseront, suivant le désir du Saint-Père, par une aumône en faveur d'une œuvre de la Principauté; cette aumône, qui est absolument obligatoire, Nous sera envoyée directement ou remise aux Curés ou Confesseurs, qui Nous la feront parvenir.

ART. 6. — Les indigents suppléeront, suivant le jugement de leur Curé ou Confesseur, au défaut d'abstinence et d'aumône par des prières ou d'autres œuvres de pénitence.

ART. 7. — En vertu d'un indult du Saint-Père, le temps de satisfaire au devoir pascal, qui commence le dimanche des Rameaux, est prolongé, pour cette année, jusqu'au troisième dimanche après Pâques inclusivement.

ART. 8. — Nous accordons une indulgence du quarante jours aux fidèles, chaque fois qu'ils assisteront aux prédications du Carême.

AVIS

Mercredi prochain, premier jour du Carême à la Cathédrale

10 heures du matin. — Bénédiction et distribution des Cendres par Mgr l'Evêque et Grand'Messe, à laquelle Sa Grandeur assistera.

PRÉDICATION DU CARÊME A LA CATHÉDRALE

Sermon français les mardi, jeudi et dimanche, à 3 heures et demie, par le T. R. P. Bernard, des FF. Prêcheurs.

Sermon italien le mercredi et le vendredi, à 7 heures du soir, par le T. R. P. Vincent, Provincial des Franciscains Récollets.

Les prédications en italien commenceront le vendredi 4 mars, à 7 heures du soir.

Les prédications en français, le premier dimanche du Carême, 6 mars, à l'issue des Vêpres.

Le collège de la Visitation a repris ses charmantes soirées théâtrales d'avant le Carême et y a, comme toujours, convié l'élite de la société monégasque. C'est ainsi que le dimanche 20 et le jeudi 24 nous avons assisté, dans la grande salle de cet important établissement scolaire, à deux représentations choisies. La première se composait d'un drame en cinq actes: *Il Maledetto*, extrait des *Brigands*, de Schiller, et d'un vaudeville: *Il Diavolo in camera*; la seconde, d'une pièce comique, *Mio, Tuo, Suo*, et d'un autre drame tiré des *Ruines de Vaudemont*, intitulé: *Il Castello de' Nibbi*. Grâce à d'habiles retouches, ces deux drames sont devenus des œuvres morales comme il convient à un collège catholique.

L'on remarquait dans l'auditoire, à côté de S. G. Mgr Theuret, le vénérable évêque de Ventimiglia et les membres du clergé de la Principauté, ainsi que nombre de notabilités de Monaco et de la colonie italienne.

Les décors et les costumes riches et de très bon goût produisaient le meilleur effet.

Les jeunes artistes ont été ravissants de naturel et très applaudis. Ne pouvant les nommer tous, nous ferons une mention spéciale de MM. le comte Sandi, le comte Stradelli, le marquis Sertorio, le marquis Gherardi et aussi de MM. Olivieri et Nessi.

M. Albert Furse, attaché à la Légation de Son Altesse Sérénissime près le Saint-Siège, vient de faire don au Musée de Monaco d'une série de curieux échantillons d'*amiante* et des applications industrielles de ce minéral.

L'*amiante* (du grec *amiantos*) est un silicate de chaux et de magnésie qui se compose de fibres fines, moites, peu adhérentes les unes aux autres et généralement assez flexibles (sauf dans la variété dite *asbeste*) pour être tissées. Difficilement fusible et résistant habituellement à l'action du feu, cette substance, peu répandue encore, est cependant susceptible d'être fondue au chalumeau.

Parmi les objets qui composent l'envoi de M. Furse, ceux qui sont désignés sous la dénomination de nid, œufs et semences d'*amiante*, semblent être la forme qu'affecte habituellement ce minéral, à savoir des filaments blanchâtres tapissant, soit la surface des concrétions ovoïdes verdâtres, soit la plus large paroi de cristaux translucides formant des hexaèdres irréguliers.

Les fibres détachées et probablement peignées constituent diverses sortes d'étoiles vulgairement appelées *araignée*, *cheveux blonds* et *cheveux blancs*.

On en fabrique des fils, qui sont ensuite tissés en toiles et en dentelles et des ficelles qui sont tordues en câbles.

Parmi les tissus, nous remarquons la dentelle, en forme de guipure, les toiles, dont les unes sont souples et ressemblent à du gros linge de cuisine, et les autres, plus épaisses, servent à recouvrir des tuyaux à vapeur. Enfin, des cartons et papiers de plusieurs sortes pour l'écriture, la tenture et l'emballage.

Le caractère particulier de ces divers produits tient à la propriété que possède l'*amiante* de résister à la combustion. Ainsi, avec les gants tissés, on peut porter des charbons ardents à la main, et les effets de commerce souscrits sur du papier d'*amiante* sortent du feu parfaitement lisibles.

Les anciens connaissaient l'*amiante* et l'ont utilisée. On sait, par exemple, qu'à Rome les cadavres des personnages considérables étaient ensevelis dans des lincauls d'*amiante*, afin de conserver leurs cendres et d'empêcher qu'elles ne fussent mêlées à celles du bûcher. On en faisait aussi du linge de table, qu'on passait au feu pour le blanchir, et des mèches de lampe, qui permettaient de brûler l'huile sans se consumer elles-mêmes.

L'industrie moderne en fait encore à peu près les mêmes applications. Mais le cercle de celles-ci est peut-être de nature à être élargi. Les échantillons envoyés au Musée de Monaco par les propriétaires des mines italiennes présentent, à ce point de vue, un vif intérêt.

La dernière représentation de M^{me} Patti, samedi, a été, ce que l'on pouvait prévoir, une solennité musicale qui fera époque dans les annales du théâtre de Monaco. On ne peut se faire une idée de la foule qui envahissait la salle. Il est impossible de décrire l'enthousiasme du public; après chaque morceau, la diva disparaissait sous les fleurs, on en jetait de partout: les violettes et les camélias jonchaient la scène. A l'issue du 1^{er} acte, on lui offrit une mappe-monde en violettes de Parme, constellée d'étoiles en jacinthes blanches. Ce magnifique bouquet mesurait au moins un mètre de circonférence. Nous ne notons pas les applaudissements, on pouvait croire un moment à l'écroulement de la salle!

MM. Nicolini et Berardi ont secondé M^{me} Patti de

façon à mériter une large part dans le succès de la soirée.

Pendant la représentation, les choristes ont offert à M. Accursi un bâton d'honneur en ébène monté sur argent; sur la poignée ciselée du bâton est gravée cette inscription: *Il distinto maestro Accursi*. Ce témoignage d'estime et de reconnaissance était bien mérité. L'on peut dire que c'est à notre infatigable et éminent chef d'orchestre qu'est due la si parfaite exécution des chefs-d'œuvre que nous avons entendus.

La soirée de samedi sera inoubliable pour les dilettanti qui ont pu y assister.

M^{me} Patti assistait, dimanche, au concert du soir, donné avec le concours de M^{lle} Castellan, violoniste; elle a quitté Monaco hier matin par l'express de 11 heures 45.

Jeudi 3 mars à 8 heures et demie, grande soirée dramatique et musicale avec le concours de MM. Coquelin, de la Comédie-Française; de M. Ciampi, basso buffo, et de l'orchestre du Casino, sous la direction de M. Romeo Accursi.

PROGRAMME

<i>Le Naufrage</i>	Coppée.
<i>La Mouche</i>	E. Guiard.
<i>La Chasse</i>	Grenet-Dancourt.
M. Coquelin aîné.	
<i>Le Premier amour</i>	F. Bilhaut.
<i>Le Voyage à ***</i>	C. Cros.
<i>J'aime les femmes</i>	G. Lorin.
<i>L'Obsession</i>	C. Cros.
M. Coquelin cadet.	
Air de Leparello, de <i>Don Juan</i> ...	Mozart.
Air de Don Magnifico, de la <i>Cenerentola</i>	Rossini.
M. Ciampi.	
Scène du <i>Mariage forcé</i>	Molière.
<i>Panrace</i> , M. Coquelin aîné.	
<i>Sganarelle</i> , M. Coquelin cadet.	

TIR AUX PIGEONS

CONCOURS HEBDOMADAIRES
(Deuxième série)

Tous les vendredis, à 2 heures

CONCOURS HEBDOMADAIRES

Tous les lundis, à 2 heures

POULES A VOLONTÉ

Vendredi 25 Février 1881.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres 1/2.
Gagnée par M. Roberts (9 sur 9).

PRIX ARUNDELL YEO. — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 3 pigeons à 26 mètres 1/2.

1^{er}, M. Roberts (13 sur 13).
2^e, M. le comte du Chastel (12 sur 13).
23 tireurs.

Lundi 28 Février. — POULES A VOLONTÉ.

Vendredi 4 Mars 1881.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.
PRIX CHOLMONDELEY-PENNELL, handicap. — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 3 pigeons.

Lundi 7 Mars. — POULES A VOLONTÉ.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Le train de plaisir venant de Paris, arrivé vendredi à Nice, a amené dans cette ville 660 voya-

geurs. Le second train de plaisir, venant de Lyon, est arrivé samedi.

— La grande vente de charité, organisée par les dames patronesses de la ville et de la colonie étrangère, a eu lieu samedi, de midi à minuit. Malgré le mauvais temps — qui a fait sa malheureuse apparition — une affluence assez considérable de monde encombra le square Masséna, orné de riches kiosques et féeriquement décoré.

Les musiques municipale, du 111^e de ligne et du 24^e bataillon de chasseurs ainsi que l'*Orphéon de Nice*, se sont fait entendre alternativement pendant la durée de la fête. La recette est très satisfaisante.

— On s'occupe beaucoup des prochaines régates. Les yachts à voiles, dont le voyage à Nice est annoncé, sont: *Fanfulla*, à M. Oneto; *Beatrice*, au comte Robert Biscaretti de Ruffia; *Janny*, au prince Joseph Rospigliosi; *Oudina*, au marquis Giannin Raggi; *Nautilus*, au marquis Charles Ginori de Florence. Président du R. Y. C. I.; *Atalanta*, au chevalier Teirano, et peut-être un autre navire du comte Roger Grittanelli de Sienne, armateur du *Toly*, cutter lilliputien, qui, néanmoins, a gagné l'année passée sa bonne médaille tout comme un vingt tonneaux.

— Du mercredi 2 mars inclus au samedi 5 mars inclus, un train rapide spécial partira de Nice à midi 09 m. et prendra des voyageurs dans les mêmes conditions et pour les mêmes destinations que le train rapide qui part journellement de Nice à midi 27 m. pour la direction de Paris.

— *Trains spéciaux*. — Pour donner aux habitants des localités situées entre Menton et Nice la possibilité de prolonger à Nice la soirée des journées de Carnaval, un train spécial aura lieu de Nice à Menton, aujourd'hui mardi 1^{er} mars. Il partira de Nice à 11 h. 05 m. du soir, s'arrêtera dans toutes les gares pour y laisser des voyageurs et arrivera à Menton à minuit 06 m.

BIBLIOGRAPHIE

L'Annuaire de la Principauté de Monaco pour 1881 vient de paraître. C'est un élégant volume de plus de 310 pages, dans lequel on trouve tous les renseignements sur la Principauté: ses administrations, ses curiosités, etc., et, en outre, des articles littéraires sur Monaco en 1881 et sur des bijoux trouvés dernièrement dans la Principauté.

Sous le rapport typographique, ce volume est en tout digne de ses prédécesseurs. Il suffit, du reste, de dire qu'il sort des presses de M. Dalbera pour faire son éloge. Que dirons-nous encore? Qu'il renferme une belle carte de Monaco et qu'il est coquettement relié. Puis il ne nous reste plus qu'à le recommander à nos lecteurs.

(Phare du Littoral)

— Aujourd'hui doit paraître un grand album de Bertall intitulé: *Souvenir du Carnaval*. — En vente au bureau de la *Revue des Etrangers*, 13, avenue de la Gare, et à la librairie Visconti, à Nice. — Prix: 2 francs.

VARIÉTÉS

Les Maîtrises

L'origine des maîtrises, ou écoles de chant ecclésiastique, est très ancienne. Pendant les premiers siècles, le peuple chantait seul les psaumes; mais, sans doute par suite de l'accroissement du nombre de chrétiens qui assistaient aux offices, ces chants se ressentirent de la confusion inévitable aux foules, et des troubles se produisirent dans les cérémonies. C'est du moins ce que permet de supposer le concile de Laodicée (en 364), qui ordonna que les fidèles cesseraient de chanter pour laisser ce soin aux chœurs canoniques.

Ces chœurs étant devenus officiers de l'Eglise, il fallut les instruire dans l'art musical et dans les fonctions spéciales qui leur étaient assignées. Le chœur des enfants fut le premier élément des chants religieux. Le timbre idéal des voix hautes et claires de ceux-ci les désignait naturellement comme les meilleurs instruments de la musique sacrée. L'ingénuité du jeune âge et l'ignorance de l'expression dramatique donnent à leur chant une sérénité céleste (1).

(1) Dès les premiers temps, les voix de femmes furent prosrites des cérémonies catholiques. Saint Ambroise, évêque de Milan (374), a formulé en ces termes cette rigoureuse interdiction: *Vox ipsa sit succi virilis, nihil femineum sonet*. (Que la voix soit mâle, que rien de féminin ne résonne.) Le concile de Châlons (650) et celui de Mayence (813) ont confirmé la défense faite par saint Ambroise.

Le premier règlement du chant ecclésiastique date du IV^e siècle et fut mis en vigueur par saint Ambroise. Encore de nos jours, on a conservé, dans le diocèse de Milan, une partie du rit ambrosien. A cette époque, chaque pays avait sa liturgie, gallicane en France, romane en Italie, mozarabe en Espagne, orientale à Constantinople.

Quoique puisées à la même source et conservant une certaine couleur générale, l'interprétation de chacune d'elles était bien différente.

Le pape saint Grégoire le Grand, élu en 590, pour remédier à l'inconvénient résultant des différentes liturgies en usage, fit un recueil de tous les chants sacrés nécessaires au culte catholique. Ce recueil s'est perpétué jusqu'à nous et porte le nom du grand pontife. Bien que les chants aient été plus ou moins altérés dans le cours des siècles, leur caractère général est resté le même. Le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, sont presque intacts.

Le chant grégorien fut apporté en France à la fin du VIII^e siècle ou au commencement du IX^e, sous Charlemagne. Cet empereur demanda au pape Adrien des musiciens experts pour enseigner ce chant et le répandre dans les églises d'Occident.

L'histoire nous a conservé les noms de deux savants clercs envoyés par le pape Adrien. Petrus et Romanus vinrent à Metz apportant avec eux l'*Antiphonaire grégorien* (1), ou livre de la musique sacrée. La maîtrise de Metz resta longtemps célèbre, et bien des maîtres chantres se formèrent à cette école renommée.

La maison où se tenait la maîtrise était communément appelée *Psallette*, de *psallere*, chanter. Néanmoins, les élèves ne s'adonnaient pas seulement à la musique; on leur enseignait la grammaire latine et les mathématiques. Nous trouvons, dans un règlement de Jean Gerson, chancelier de l'Université de Paris, datant de 1353, les préceptes qui présidaient à la vie des enfants de chœur. Ce document montre une grande sollicitude pour la science et pour l'art. Gerson descend jusqu'aux détails les plus minutieux de la vie matérielle, qui ont tant d'influence sur la voix. C'est ainsi qu'il recommande de ne point donner aux enfants une nourriture trop abondante. C'était alors l'usage que les chantres s'abstinssent de viande la veille du jour où ils devaient chanter: aussi les appelait-on vulgairement *fabarii* (mangeur de fèves).

Le chancelier insiste sur la nécessité pour les enfants de remplir leurs devoirs religieux, et de ne parler même entre eux que le latin.

L'éducation musicale était bien plus compliquée qu'aujourd'hui. Les signes de la notation, moins précis alors que ceux dont on se sert maintenant, laissaient une place plus vaste à l'interprétation, et il fallait un long exercice pour permettre à un bon chantre de connaître la valeur des longues et des brèves et la signification des neumes ou ornements du chant. L'exécution du chant grégorien demandait plus à l'intelligence qu'à la difficulté matérielle; aussi s'explique-t-on la recommandation faite pendant tout le moyen âge, qu'il était indispensable que les chantres comprissent les paroles de la liturgie.

Les titres et le rang assignés aux chefs de maîtrises prouvent l'importance que l'Eglise attachait à l'enseignement du chant: sans faire partie des ordres, ils avaient une place dans la hiérarchie. Suivant les lieux et les temps, le chef du chant avait plusieurs noms: on l'appelait fréquemment *primicerius cantorum*. Après lui venait l'*archiparaphonista*; le chef du chœur était désigné sous le titre de *chori episcopus*. A Cologne, il portait le bâton épiscopal comme signe de sa dignité.

Dans les monastères, le chef du chœur s'appelait l'*armarius*, c'est-à-dire qu'il était en même temps bibliothécaire. Le chœur était divisé de la façon suivante: le *praecantor*, qui entonne le premier chant; le *succantor*, celui qui répond; le *concantor*, celui qui chante dans le chœur.

On pourrait peut-être trouver quelque analogie entre les maîtrises organisées comme celles que nous venons de dépeindre et les gymnases de l'antiquité, où les jeunes Grecs venaient apprendre, sous le titre général de musique, la science, les lettres et le chant des hymnes sacrés; mais la maîtrise catholique eut un but plus élevé. Elle fut, comme la plupart des institutions de l'Eglise, un asile pour l'art. Abridées et pour ainsi dire cachées dans l'ombre des hautes tours des cathédrales, ces écoles restèrent l'instrument vivant et harmonieux du culte chrétien. Les humbles enfants qui apprenaient à épeler la langue latine et à la faire résonner dans des chants sublimes, avaient aussi le droit de prétendre, par l'étude et le travail, aux plus hautes dignités. Plus démocratiques cent fois

(1) *Antiphonaire* vient de *antiphoné*, qui signifie « sons opposés », parce que les chantres se divisaient en deux groupes et chantaient alternativement, de chaque côté du chœur.

que bien des institutions nouvelles qui n'ont de la chose que le nom, elles produisirent un grand nombre de célébrités parties des rangs modestes des enfants de la maîtrise.

Le Pape Urbain IV fut élève de la maîtrise de la Cathédrale de Troyes. Palestrina était maître de chapelle du Pape Marcel; Rameau fut longtemps organiste à Clermont-Ferrand; le P. Martini était maître de chapelle à l'église Saint-François de Bologne; Pergolèse remplissait les mêmes fonctions à Notre-Dame de Lorette; Bach devint maître de la chapelle du prince d'Anhalt; Haydn sortait de la maîtrise de Saint-Etienne, à Vienne; Mozart tint l'orgue quelque temps à la Cathédrale de Salzbourg. Moupon, Duprez, Wartel, Dietsch, étaient élèves de maîtrises comme Gounod, Hervé, Léo Delibes, Faure.

Du moyen âge à la Révolution, les maîtrises, en France, perdirent bien des sévérités qui présidèrent à leur formation; elles conservaient cependant encore au XVIII^e siècle un certain prestige, et on estimait à 4 ou 5,000 le nombre des enfants qui y apprenaient la musique.

Maintenant, il n'y a plus que quelques grandes villes, Paris, Lyon et autres, qui aient des maîtrises véritablement calquées sur celles d'autrefois. Il est regrettable, à notre avis, de laisser disparaître une si utile institution, non-seulement au point de vue religieux, mais encore au point de vue artistique.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO
Arrivées du 21 au 27 Février 1881.

GÈNES. balanç. *Buona-Madre*, ital., c. Ghio, vin.
CARLO-FORTÉ. b.-g. *Amabile-Carolina*, id., c. Aste, diverses.
PACHINO. b.-g. *Charles-René*, fr., c. Vincent, vin.
GÈNES. ch. à vap. *Genova*, ital., c. d'Impersano, sur lest.

Départs du 21 au 27 Février 1881.

NICE. balanç. *Buona-Madre*, ital., c. Ghio, vin.
GÈNES. b.-g. *Amabile-Carolina*, id., c. Aste, diverses.
ID. ch. à vap. *Genova*, id., c. d'Impersano, sur lest.
ST-JEAN. balanç. *Penelope*, id., c. Bertillotti, charbon.

En vente à l'imprimerie du Journal:

L'ANNUAIRE
DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
POUR 1881

1 vol. petit in-8^o, de 300 pages, cartonné.
Prix: 3 fr. — Par la poste, 3 fr. 50 en un mandat-poste.

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier.

2 volumes in-8^o — Prix: 6 fr. — Par la poste: 8 fr. 50

M^{me} L. LINGERI, de la faculté de Munich,
M^{lle} A. LINGERI, de la faculté de Montpellier,
SAGES-FEMMES de première classe
PRENNENT des PENSIONNAIRES

CONSULTATIONS LE MARDI ET LE VENDREDI
De 2 à 4 heures

rue de l'Eglise, 4, Monaco

On parle anglais, français, allemand et italien.

A VENDRE 6,000 mètres de TERRAIN

sis en face du Casino, dans une fort belle position.
S'adresser à M^e Valentin, notaire, 5, place du Palais.

F. PETER LE MONNIER
CHIRURGIEN-DENTISTE
rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine
Visible tous les samedis.

TERRAIN

au quartier de Fontvieille, sur le bord de la mer

A VENDRE PAR LOTS & PARCELLES
(150 mètres et au-dessus)

S'adresser, à Monaco, à M. LEYDET, notaire
et à M. J. MARQUET, architecte.

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A DATER DU 25 OCTOBRE — SERVICE D'HYVER 1880-81

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

STATIONS	471		475		477		481		479		485		503		487		491	
	mixte	matin	mixte	matin	mixte	matin	direct	matin	mixte	matin	exp.	matin	omnib.	soir	omnib.	soir	mixte	soir
Marseille	12 05	2 17	8 15	9 46	6 40	8 58	8	9 58	6 20	8 50	10 10	11 15	12 15	3 41	4 20	4 15		
Toulon	7 06	8 22	8 15	9 46	6 40	8 58	8	9 58	6 20	8 50	10 10	11 15	12 15	3 41	4 20	4 15		
Cannes	8 04	9 20	8 15	9 46	6 40	8 58	8	9 58	6 20	8 50	10 10	11 15	12 15	3 41	4 20	4 15		
Nice	8 33	9 49	8 15	9 46	6 40	8 58	8	9 58	6 20	8 50	10 10	11 15	12 15	3 41	4 20	4 15		
Villefranche-s-Mer	8 40	9 56	8 15	9 46	6 40	8 58	8	9 58	6 20	8 50	10 10	11 15	12 15	3 41	4 20	4 15		
Beaulieu	8 48	10 04	8 15	9 46	6 40	8 58	8	9 58	6 20	8 50	10 10	11 15	12 15	3 41	4 20	4 15		
Eze	9 09	10 25	8 15	9 46	6 40	8 58	8	9 58	6 20	8 50	10 10	11 15	12 15	3 41	4 20	4 15		
Monaco	9 18	10 34	8 15	9 46	6 40	8 58	8	9 58	6 20	8 50	10 10	11 15	12 15	3 41	4 20	4 15		
Monte Carlo	9 27	10 43	8 15	9 46	6 40	8 58	8	9 58	6 20	8 50	10 10	11 15	12 15	3 41	4 20	4 15		
Cabbé-Roquebr.	9 46	11 02	8 15	9 46	6 40	8 58	8	9 58	6 20	8 50	10 10	11 15	12 15	3 41	4 20	4 15		
Menton	9 55	11 11	8 15	9 46	6 40	8 58	8	9 58	6 20	8 50	10 10	11 15	12 15	3 41	4 20	4 15		
Vintimille h. de Rome	11 47	13 03	8 15	9 46	6 40	8 58	8	9 58	6 20	8 50	10 10	11 15	12 15	3 41	4 20	4 15		
Vintimille h. de France	11 47	13 03	8 15	9 46	6 40	8 58	8	9 58	6 20	8 50	10 10	11 15	12 15	3 41	4 20	4 15		
Gènes	6 05	7 21	8 15	9 46	6 40	8 58	8	9 58	6 20	8 50	10 10	11 15	12 15	3 41	4 20	4 15		

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

STATIONS	478		5.2		482		486		488		492		494		496	
	mixte	matin	mixte	matin	mixte	matin	mixte	matin	direct	matin	mixte	matin	mixte	matin	mixte	matin
Gènes, h. de Rome, dép.	6 35	7 51	4 25	5 41	8 30	9 46	12 45	1 01	7	8 15	8 30	9 46	10 02	11 18	12 34	1 50
Vintimille h. de Paris	7 10	8 26	5 00	6 16	8 40	9 56	1 18	2 34	7 43	9 00	9 15	10 31	10 47	12 03	1 19	2 35
Menton	7 24	8 40	5 14	6 30	8 50	10 06	1 29	2 45	8 12	9 28	9 43	10 59	11 15	12 31	1 47	3 03
Cabbé-Roquebr.	7 41	8 57	5 31	6 47	9 01	10 17	1 41	2 57	8 22	9 38	9 53	11 09	11 25	12 41	1 57	3 13
Monaco	7 54	9 10	5 44	7 00	9 14	10 30	1 47	3 03	8 28	9 44	10 00	11 16	11 32	12 48	2 04	3 20
Eze	8 02	9 18	5 57	7 13	9 27	10 43	2 07	3 23	8 41	9 57	10 13	11 29	11 45	13 01	2 17	3 33
Beaulieu	8 09	9 25	6 10	7 26	9 40	10 56	2 14	3 30	8 48	10 04	10 20	11 36	11 52	13 08	2 24	3 40
Villefranche-s-Mer	8 21	9 37	6 23	7 39	9 53	11 09	2 25	3 41	8 59	10 15	10 31	11 47	12 03	13 19	2 35	3 51
Nice	8 21	9 37	6 23	7 39	9 53	11 09	2 25	3 41	9 09	10 25	10 41	11 57	12 13	13 29	2 45	4 01
Cannes	6 08	7 24	4 30	5 46	8 04	9 20	1 43	2 59	9 18	10 34	10 50	12 06	12 22	13 38	2 54	4 10
Toulon	7 15	8 31	5 37	6 53	9 07	10 23	2 53	4 09	9 30	10 46	11 02	12 18	12 34	13 50	3 03	4 19
Marseille	12 20	1 36	10 05	11 21	13 35	14 51	4 27	5 43	9 57	11 13	11 29	12 45	13 01	14 17	5 12	6 28

(1) Le train 5 ne prend à Marseille et aux gares où il s'arrête, entre Marseille et Vintimille, que des voyageurs pour Vintimille et au delà.
(2) Le train 10 ne prend pas aux gares d'arrêt, entre Vintimille et Nice, les voyageurs pour Nice.

M^{me} A SÉ
Leçons d'Italian et de Français.
English spoken.
Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.
Rue du Milieu, 16, Monaco.
Leçons de Piano. — M^{me} Pauline Cioco.

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT
avec grande terrasse sur la mer

SALON DE CONVERSATION
où se trouvent tous les journaux
et publications littéraires

BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS
en toute saison

TABLE D'HOTE
Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures.
CUISINE FRANÇAISE

La pension durant la saison des Bains
est à des prix modérés

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE
Installation récente des plus complètes
L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

COIFFURE DE DAMES

POSTICHES EN TOUS GENRES
SALON POUR MESSIEURS. — SERVICE A DOMICILE
English spoken. — Man spricht Deutsch.

N. MOEHR et CH. JUNGO
COIFFEURS

MONTE CARLO en face l'Hôtel de Russie.
Parfumerie française et anglaise.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL
DES EAUX MINÉRALES

DES BAINS DE MER ET DES STATIONS HIVERNALES
(Établissements d'hydrothérapie, maisons de santé)
de la France et de l'Étranger
HISTORIQUE, PITTORESQUE, BIOGRAPHIQUE, ANECDOTIQUE & SCIENTIFIQUE
par M. Émile BADOCHÉ
Avec le Concours de célébrités médicales pour la partie scientifique
Boulevard de Strasbourg, 16, Paris
PRIX: 5 FRANCS

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1881

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Février.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir			
20	766.5	766.5	765.2	765.5	765.8	13.5	13.7	14.3	13.6	13.4	55	E fort	couvert, pluie
21	66.7	67.5	66.6	66.4	66.5	14.5	14.2	14.2	13.2	12.1	62	E	couvert
22	67.2	66.5	65.2	65.5	66.6	12.4	13.4	13.3	12.5	10.5	65	E S E fort	beau, voilé
23	66.5	66.5	65.5	65.9	66.2	11.5	13.2	13.5	11.6	10.8	55	E S E très fort	id.
24	66.3	66.5	65.5	65.2	65.2	10.3	12.2	12.6	10.5	10.5	57	E S E	très beau
25	63.5	62.5	61.3	60.8	60.5	10.5	12.5	12.2	11.5	9.8	69	E	beau
26	58.5	57.7	56.8	56.6	56.8	12.4	13.5	13.1	12.8	12.4	56	E fort	couvert, pluie

DATES | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26
Températures extrêmes | Maxima | 14.4 | 14.7 | 13.7 | 14.1 | 12.7 | 13.5 | 13.2
| Minima | 10.5 | 11.5 | 9.6 | 8.5 | 7.5 | 8.5 | 8.6

Pluie tombée, 6^{mm}